

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

**Note de présentation et agendas de la Réunion Annuelle du Comité
Ministériel Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en
Eau**

(Lomé, Togo, du 23 au 27 Septembre 2013)

- ❖ *23 au 25 Septembre : Réunion des Experts*
- ❖ *26 Septembre : Lancement d'initiatives*
- ❖ *27 septembre : Réunion des Ministres*

Septembre 2013

I. Contexte

1. Une des dynamiques les plus marquantes qu'a connue l'Afrique de l'Ouest au cours des quinze dernières années, est la transformation qualitative et quantitative que connaît son secteur agricole, pastoral et halieutique. Celle-ci se traduit singulièrement, tant par l'attention soutenue que lui accorde l'ensemble des acteurs (décideurs publics, organisations socioprofessionnelles, partenaires techniques et financiers) que par les nombreuses réformes, stratégies qui sont déployées, et enfin par les progrès sensibles enregistrés sur le front de la production et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

2. En effet, pour faire face aux difficultés particulières que rencontre la région Afrique de l'Ouest sur le plan de la sécurité alimentaire et plus généralement de la pauvreté, le développement du secteur agricole s'est très tôt imposé comme une alternative pour adresser ces questions. Convaincue de cet impératif, la Commission de la CEDEAO a engagé dès 2004 le processus de formulation de sa politique agricole régionale. Le processus, qui a impliqué l'ensemble des acteurs préoccupés par les questions de développement, a débouché en Janvier 2005 sur l'adoption à Accra de la politique agricole régionale de la communauté : l'ECOWAP.

3. L'ECOWAP constitue la déclinaison régionale du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine, découlant de l'engagement pris par les chefs d'Etat et de Gouvernement, lors de leur conférence à Maputo en 2003. Elle traduit le consensus autour des options stratégiques de développement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest. A l'issue de la conférence sur le financement de l'agriculture à Abuja en 2009, les acteurs régionaux et les partenaires techniques et financiers se sont engagés à faire de l'ECOWAP le cadre de référence des interventions dans le secteur agricole en Afrique de l'Ouest.

4. Depuis lors la Commission de la CEDEAO s'efforce d'exercer son leadership en déployant de nombreuses activités concourant à l'opérationnalisation de l'ECOWAP. Parmi les activités les plus marquantes, on peut retenir :

- i. La formulation de la première génération de programmes, tant au niveau national que régional. Ainsi au niveau régional, la Commission a formulé et adopté un Programme Régional d'investissement agricole (PRIA), pour lequel, elle a pris l'engagement de contribuer au financement à hauteur de 16% sur ressources propres. Au niveau national, elle a appuyé les Etats à formuler leur programme national d'investissement agricole (PNIA), dans le strict respect, non seulement des dynamiques nationales, mais aussi des consensus de l'ensemble des parties prenantes ;
- ii. La mise en place d'un dispositif institutionnel qui permet de jouer pleinement les fonctions de pilotage, de coordination et de concertation (DAERE, CCAA, CIAA), d'exécution technique (ARAA) et un mécanisme innovant de financement permettant de canaliser et sécuriser les ressources financières provenant de plusieurs sources ;
- iii. Pour accélérer la mise en œuvre de l'ECOWAP, la région a élaboré (i) trois programmes permettant d'opérationnaliser les mesures et réformes incitatives portées par le PRIA (appui à l'intensification agricole, régulation des marchés et commercialisation, amélioration de l'accès des populations vulnérables à l'alimentation). Elle a en outre adopté trois initiatives majeures portant sur « l'offensive régionale pour la promotion du riz, l'initiative faim zéro et l'initiative hydraulique villageoise ». Un certain nombre de programmes spécifiques précurseurs, permettant d'améliorer l'environnement du

développement agricole, pastoral et halieutiques sont mis en œuvre avec le concours financier et technique de partenaires régionaux et internationaux ;

- iv. Ces stratégies et activités sont conduites en bonne intelligence avec les initiatives nouvelles permettant de renforcer la résilience des populations vulnérables aux chocs multiples auxquels elles sont fréquemment confrontées. En effet, conformément aux recommandations des institutions statutaires de la Commission, le Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau, exerce le leadership régional sur l'ensemble des initiatives permettant d'assurer leur cohérence avec les orientations politiques sectorielles régionales.

5. Trois années, après le démarrage effectif de la mise en œuvre des Programmes nationaux d'investissements agricoles et dix ans après l'engagement solennel des chefs d'Etat de consacrer au moins 10% de leur budget aux investissements dans le secteur, le DAERE a, en concertation avec les Etats, procédé récemment à une première évaluation du processus PDDAA en Afrique de l'Ouest. Des travaux de l'atelier, il ressort entre autres conclusions que :

- i. Les PNIA et le PRIA ont offert des espaces de dialogue entre acteurs étatiques et non étatiques sur la politique agricole, permis aux PTF de mieux s'aligner sur les priorités définies dans les programmes sectoriels et aux investisseurs privés de disposer de plus d'opportunités d'entreprendre ;
- ii. L'amélioration du processus de planification-budgétisation et de suivi-évaluation, à l'aide (i) de revues conjointes du secteur agricole, (ii) d'élaboration de cadres de dépense à moyen terme (CDMT) et de mise en œuvre d'instruments tels que les SAKKS, entre autres ;
- iii. La mise en œuvre des PNIA a eu pour effet un accroissement progressif des ressources budgétaires allouées aux sous-secteurs du développement agricole, de l'élevage et des pêches, avec un renouvellement des volontés politiques nationales de respect de l'engagement de Maputo;
- iv. La mise en œuvre des différents programmes s'est traduite par une amélioration de la productivité des principales cultures, ainsi que leur contribution à la croissance du PIB agricole et corrélativement à la réduction de la pauvreté dans la plupart des pays.

6. Cette évaluation a également mis en exergue un certain nombre de difficultés, faiblesses qui ne permettent pas à ce jour aux PNIA de constituer pleinement le cadre de référence des interventions dans le secteur agricole au niveau des États. Il s'agit entre autres :

- i. Du faible niveau de fonctionnement des structures en charge de la coordination des PNIA de certains pays, en lien avec l'insuffisance des ressources humaines et financières, le défaut de clarification officielle des mandats et du portage politique au sommet de l'État ;
- ii. La faible performance du système de suivi évaluation dans certains pays, situation qui ne garantit pas la bonne mesure des performances enregistrées dans la mise en œuvre des PNIA ;
- iii. Les difficultés de mobilisation de ressources financières indispensables à la mise en œuvre complète des PNIA ;

- iv. Le développement d'initiatives concurrentes ou parallèles ou à la persistance d'interventions relevant de l'approche projet;
- v. La faible visibilité dans les PNIA de certains pays des problématiques dites émergentes (nutrition, résilience, changement climatique etc.) et qui sont parfois l'objet de programmes ou stratégies non reliés au PNIA.

II. Objectif de la Réunion du Comité Technique Spécialisé

7. L'objectif général de la réunion du Comité Ministériel Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau est, d'une part d'apprécier l'état de mise en œuvre de l'ECOWAP, d'adopter et valider les initiatives et programmes d'opérationnalisation des instruments de politiques et de lancer (i) l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation et (ii) les projets « Faim Zéro » (« Establishing a Hunger-free Initiative for West Africa ») et « Strengthening Capacity of ECOWAS for effective CAADP Implementation in West Africa », d'autre part.

8. De façon spécifique la réunion vise à :

- (i) apprécier l'état de mise en œuvre du processus ECOWAP/PDDAA, notamment,**
 - ✓ du Programme Régional d'investissement Agricole ;
 - ✓ des Programmes nationaux d'investissement Agricole.
- (ii) valider les Programmes régionaux, notamment,**
 - ✓ le Programme de filets sociaux de sécurité ;
 - ✓ Le Programme régional intensification agricole et développement du pastoralisme ;
 - ✓ Le Programme régional de régulation des marchés ;
 - ✓ La Directive pour la convergence des politiques foncières en Afrique de l'Ouest ;
 - ✓ Le Dispositif de coordination et de suivi-évaluation.
- (iii) informer les Ministres sur le niveau de mise en œuvre des initiatives et projets régionaux,**
 - ✓ Initiative « Faim Zéro » de la CEDEAO ;
 - ✓ Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire ;
 - ✓ ECOAGRIS ;
 - ✓ Offensive Riz ;
 - ✓ AGIR Sahel et Afrique de l'Ouest;
- (iv) présenter l'état de la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest, notamment,**
 - ✓ Le bilan de la campagne agricole et pastorale ;
 - ✓ Les prévisions des récoltes ;
 - ✓ Le bilan nutritionnel ;
 - ✓ Et faire des recommandations pour la prise de décision ;
- (v) lancer officiellement les actions en cours, notamment :**
 - ✓ Les projets « Faim Zéro » (« Establishing a Hunger-free Initiative for West Africa ») et « Strengthening Capacity of ECOWAS for effective CAADP Implementation in West Africa » ;
 - ✓ l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation.

III. Résultats attendus

9. Les résultats attendus sont qu'au terme de la réunion du Comité, les Ministres :

- (i) **Ont pris connaissance de l'état de mise en œuvre du processus ECOWAP/PDDAA, notamment,**
 - ✓ du Programme Régional d'investissement Agricole ;
 - ✓ des Programmes nationaux d'investissement Agricole ;

- (ii) **Ont validé les Programmes régionaux, notamment,**
 - ✓ le Programme de filets sociaux de sécurité ;
 - ✓ le Programme régional intensification agricole et développement du pastoralisme ;
 - ✓ le Programme régional de régulation des marchés ;
 - ✓ la Directive pour la convergence des politiques foncières en Afrique de l'Ouest ;
 - ✓ le Dispositif de coordination et de suivi-évaluation ;

- (iii) **Sont Informés sur le niveau de mise en œuvre des initiatives et projets régionaux,**
 - ✓ Initiative « Faim Zéro » de la CEDEAO ;
 - ✓ Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire ;
 - ✓ ECOAGRIS ;
 - ✓ Offensive Riz ;
 - ✓ AGIR Sahel et Afrique de l'Ouest.

- (iv) **Ont pris connaissance de l'état de la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest, et ont fait des recommandations pour la prise de décision**

- (v) **Ont lancé officiellement les actions en cours, notamment :**
 - ✓ Les projets « Faim Zéro » (« Establishing a Hunger-free Initiative for West Africa ») et « Strengthening Capacity of ECOWAS for effective CAADP Implementation in West Africa » ;
 - ✓ l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

IV. Structure et participants de la réunion du Comité Ministériel Spécialisé

10. La réunion du Comité Ministériel Spécialisé est structurée en deux parties:

- La Réunion des experts : analyse et prépare les documents pour ;
- La Réunion ministérielle : Discussion du rapport des experts et adoption des résolutions

11. Participant à la réunion des experts (23-25 septembre) :

- Les représentants des Etats membres :
 - Responsable de la cellule nationale CEDEAO ;
 - Point Focal PNIA ;
 - Responsable national en charge de la politique de sécurité sociale ;
 - Responsable national en charge de la politique foncière ;
- Les représentants des Institutions ou organisations régionales : UEMOA, CILSS, Hub Rural, CMA/AOC, CORAF/WECARD ;
- Les représentants des organisations socioprofessionnelles régionales (ROPPA, APESS, RBM, AAFEX, CIC-B, CORET) et de la société civile (WILDFAF, POSCAO, AFAO) ;
- Les représentants des partenaires techniques et financiers (Espagne, USAID, UE, AFD, ACDI, BAD, BM, BID, FAO, PAM, etc... ;
- Au titre de la Commission de la CEDEAO : Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau ; Direction ARAA ; Direction environnement ; Direction CCRE ; Direction des Affaires juridiques ; Direction des Relations extérieures ; Unité de Suivi-évaluation ; Bureau du Contrôle financier ; Département de l'Administration et des Finances (Direction des Finances, Direction des Conférences) ; Direction de l'Action humanitaire ; Direction du Commerce.

12. Participant à la réunion des ministres (27 septembre) :

- Ministres de l'Agriculture des Etats membres ;
- Experts nationaux des Etats membres ;
- Représentants des Institutions ou organisations régionales : UEMOA, CILSS, Hub Rural, CMA/AOC, CORAF/WECARD ;
- Partenaires techniques et financiers, acteurs régionaux signataires du Pacte régional ;
- CEDEAO (Commission, Parlement, Cour de Justice, BIDC)

V. *Agendas prévisionnels de la réunion du Comité Ministériel Spécialisé*

A. Agenda de la réunion des Experts (23-25 septembre)

Jour et Sessions	Horaires	Activités	Responsables
Journée du 23 Septembre 2013			
	8h30-9heures	Arrivée et inscription des participants	CEDEAO
Session 1 : Cérémonie d'ouverture	9h- 10h	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Allocution de bienvenue du Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République Togolaise • Allocution du Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en eau de la CEDEAO • Allocution du Président du Conseil d'Administration du ROPPA • Allocution du Représentant du Groupe des Partenaires Techniques et Financiers, • Allocution d'ouverture par le représentant du Ministre de l'Agriculture de Côte d'Ivoire, pays assurant la présidence de la CEDEAO 	CEDEAO
	10h-10h30	<ul style="list-style-type: none"> • Photo de famille • Pause café 	CEDEAO
Session 2 : Etat de mise en œuvre du processus ECOWAP /PDDAA	10h30-11h	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'état de mise en œuvre du PRIA 	CEDEAO
	11h-11h30	<ul style="list-style-type: none"> • Débat sur l'état de mise en œuvre du PRIA 	CEDEAO/Experts et autres participants
	11h30-12h	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'état de mise en œuvre des PNIA 	CEDEAO
	12h-13h	<ul style="list-style-type: none"> • Débat sur l'état de mise en œuvre des PNIA • Contributions des pays à la synthèse de l'état de mise en œuvre des PNIA 	CEDEAO/Etats
	13h-14h30	<ul style="list-style-type: none"> • Pause Déjeuner 	CEDEAO
	14h30-15h	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'analyse du ROPPA sur la mise en œuvre de l'engagement de Maputo 	ROPPA

	15h-15h30	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la contribution de la POSCAO à la mise en œuvre de l'ECOWAP 	POSCAO
	15h30-16h	<ul style="list-style-type: none"> Débats sur les contributions du ROPPA et de POSCAO 	Participants
	16h-16h30	<ul style="list-style-type: none"> Pause café 	CEDEAO
Session 3 : Présentation et validation des nouveaux programmes régionaux	16h30-17h00	<ul style="list-style-type: none"> Présentation programme intensification 	CEDEAO
	17h00-18h00	<ul style="list-style-type: none"> Débats sur programme intensification 	CEDEAO/ participants
	18h00-18h30	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse des travaux de la journée 	CEDEAO
Journée du 24 Septembre 2013			
Session 3 : Présentation et validation des nouveaux programmes régionaux (suite)	8h30- 9h	<ul style="list-style-type: none"> Présentation programme régulation du marché 	CEDEAO
	9h-9h30	<ul style="list-style-type: none"> Débats sur le programme régulation du marché 	CEDEAO/ participants
	9h30-10h	<ul style="list-style-type: none"> Présentation programme filets sociaux 	CEDEAO
	10h-10h30	<ul style="list-style-type: none"> Débats sur le programme filets sociaux 	CEDEAO/ participants
	10h30-11h	<ul style="list-style-type: none"> Pause café 	CEDEAO
	11h-11h30	<ul style="list-style-type: none"> Présentation directive pour la convergence des politiques foncières en Afrique de l'Ouest 	CEDEAO
	11h30-12h	<ul style="list-style-type: none"> Débats sur la directive pour la convergence des politiques foncières en Afrique de l'Ouest 	CEDEAO/ participants
	12h-12h30	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du dispositif de coordination et de suivi évaluation 	CEDEAO
	12h30-13h	<ul style="list-style-type: none"> Débats sur le dispositif de coordination et de suivi évaluation 	CEDEAO/ participants
	13h-14h30	<ul style="list-style-type: none"> Pause déjeuner 	CEDEAO
Session 4 : Présentation et discussion du niveau de mise en œuvre des initiatives et projets régionaux,	14h30-16h00	Présentation de l'état de mise en œuvre des initiatives régionales <ul style="list-style-type: none"> Faim Zéro, Initiative -AGIR-Sahel et Afrique de l'Ouest Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire ; ECOAGRIS ; Offensive Riz 	CEDEAO
	16h-16h30	Pause café	CEDEAO

Session 5 : Présentation et discussion de l'état de la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest	16h30-17h	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de l'état de la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest, 	CILSS
	17h-17h30	<ul style="list-style-type: none"> Débat sur l'état de la situation agricole, alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest 	CILSS/ participants
	17h30-18h	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse des travaux de la journée 	
Journée du 25 Septembre 2013			
Section 6 : Préparation et adoption du rapport de la réunion des experts	8h-13h	Préparation du rapport de la réunion des Experts	CEDEAO
	13h-14h	Déjeuner	CEDEAO
	14h-15h00	Adoption du rapport des Experts	CEDEAO/Experts
Session 7 : Cérémonie de Clôture	15h00-15h30	Cérémonie de clôture : Interventions du Commissaire de la CEDEAO et du représentant du Ministre de l'Agriculture de Côte d'Ivoire	CEDEAO

B. Agenda de la journée de lancement des Projets « Faim Zéro » (« Establishing a Hunger-free Initiative for West Africa ») et « Strengthening Capacity of ECOWAS for effective CAADP Implementation in West Africa » (26 Septembre)

Horaires	Activités	Responsables
8h30-9h	Arrivée et inscription des participants	CEDEAO
9h-9h30	Cérémonie introductive <ul style="list-style-type: none"> ✓ Allocution du Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en eau de la CEDEAO ✓ Représentant FAO ✓ Représentant Espagne ✓ Représentant Allemagne 	
9h30-10h00	Pause Café/thé	
10h00-11h00	Présentation du projet « Establishing a Hunger-free Initiative for West Africa »	CEDEAO
11h00-12h00	Présentation du projet «Strengthening Capacity of ECOWAS for effective CAADP Implementation in West Africa »	CEDEAO
12h00-12h30	Cérémonie de Clôture	CEDEAO

C. Agenda de la réunion des Ministres de l'Agriculture (27 septembre)

9h00-10h00	Lancement officiel de l'ARAA
11h00-11h30	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none">✓ Allocution de bienvenue du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République Togolaise✓ Allocution du Président de la Commission de la CEDEAO✓ Allocution d'ouverture du Ministre de l'Agriculture de la République de Côte d'Ivoire
11h30-12h00	Présentation globale sur l'état de mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA par le CAERE
12h-12h30	Présentation du Rapport des Experts aux Ministres Président de la Réunion des Experts
12h30-13h30	Conseil des Ministres Discussion et adoption du rapport de la réunion technique
13h30-15h00	Pause déjeuner et préparation du Communiqué final
15h00-16h30	Présentation et adoption du Communiqué final de la réunion du Comité Ministériel
16h30-17h00	Cérémonie de Clôture : Allocution de clôture du Ministre de l'Agriculture de Côte d'Ivoire
17h00-17h30	Pause café/thé